

CNUCED

**Améliorer les effets structurants du secteur
des ressources minérales dans les pays de
la Communauté économique d'Afrique centrale**

Atelier régional et lancement de projet

N'djamena, Tchad, 25-30 novembre, 2015

Allocution de lancement du projet

par

**M. Tahir Mournou Adam,
Secrétaire général, Ministère de l'économie, du commerce
et du développement touristique, République du Tchad**

Les opinions exprimées sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement
les points de vue de la CNUCED

The views expressed are those of the author and do not necessarily reflect
the views of UNCTAD.

Version tirée du discours remis par le Gouvernement de la République du Tchad
(30 novembre 2015, N'Djamena, Tchad)

République du Tchad
Unité-Travail-Progrès
Présidence de la République
Primature
Ministère de l'économie, du commerce et du développement touristique
Secrétariat général
Direction générale du commerce
N...../PR/PM/MECDT/SG/DGC/2015

Mesdames et Messieurs les représentants des départements ministériels

Mesdames et Messieurs les représentants des organisations non gouvernementales

Mesdames et Messieurs de la société civile et du secteur privé

Mesdames et Messieurs les experts de la CNUCED et de la CEEAC

Chers participants, Distingués invités,

Mesdames et Messieurs,

C'est un honneur et une fierté pour le Tchad d'avoir abriter l'atelier régional de lancement du projet consacré à l'amélioration des effets structurants du secteur des ressources minérales dans les pays de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC).

Je voudrais saluer la présence parmi nous des délégations de haut niveau venant de la République de Guinée équatoriale, de la République du Congo, des experts de la CNUCED et de la CEEAC.

Au nom du Président de la République, Chef de l'Etat, Son Excellence Idriss Deby Itno, du Premier ministre, Chef du Gouvernement et de la Communauté nationale, je voudrais vous exprimer toute notre reconnaissance pour avoir bien voulu partager avec nous des expériences et des réflexions pouvant contribuer à renforcer davantage le développement de nos Etats par la mise en valeur de nos ressources minérales.

Il est clair que les pays membres de la CEEAC disposent de réserves importantes en ressources minérales. De ce point de vue, la CEEAC assure 51% de la production mondiale de cobalt, 25% de celle de diamants et 30% du pétrole brut africain.

La mise en valeur des potentialités minières de la CEEAC entraîne incontestablement une problématique des investissements. Il est vrai que les Etats doivent exercer leur souveraineté entière et permanente sur toutes les richesses et les ressources naturelles nationales pour le bien-être de leurs populations.

Toutefois, l'ouverture à d'autres acteurs, notamment aux capitaux étrangers, aux PME locales et à l'initiative du secteur privé est indispensable dans la mise en cohérence des efforts de nos Etats en termes des flux externes de capitaux et de technologie nécessaire; et d'autant plus qu'une intégration régionale en aval est recherchée. L'idée selon laquelle l'intégration régionale pourrait constituer l'une des pierres d'assise du développement de nos Etats semble bénéficier d'un large consensus.

Dans le cadre de la CEEAC, le Tchad considère qu'il faut aller au-delà des discours d'intention vers la mise en œuvre effective de l'intégration régionale en Afrique centrale.

Le Tchad, dans sa politique de croissance économique et de développement durable, a défini comme un des axes prioritaires la stratégie de développement du secteur minier. Un secteur en grande partie méconnu, et qui constitue un potentiel important. D'ores et déjà le processus de révision du Code minier est en cours afin de l'adapter au contexte actuel.

Le gouvernement exprime son désir de disposer de données géologiques fiables et relancer les activités géologiques et minières dans le pays. Il s'agit ici d'acquérir une bonne connaissance du sous-sol national et pouvoir dans un futur proche proposer des cibles aux investisseurs privés ou institutionnels qui auront à en faire l'évaluation et le développement.

D'énormes progrès ont été réalisés par le gouvernement pour mettre le pays sur le soutien de son développement, visant l'émergence à l'horizon 2030. Cependant le Tchad fait face à d'importants défis, accentués par la persistance de la chute des cours du pétrole brut et de l'insécurité régionale.

Cette situation nous interpelle et nous incite à accélérer les politiques de diversification économique. Un premier impératif pour un développement durable de la gestion des ressources minérales est de disposer de moyens adéquats de recherche et de gestion de l'information et d'un cadre administratifs et réglementaire garantissant le recueil et la gestion des informations stratégiques.

Dans cette optique, le projet de la CNUCED en partenariat avec la CEEAC va nous permettre de renforcer nos capacités en termes de gestion des ressources minérales, de formation de cadres, des liens de coopération régionale et d'accompagnement dans la durée.

Il s'agit également de faciliter le dialogue permanent entre différents acteurs, de soutenir le développement des entreprises locales et les démarches de responsabilité sociale et environnementale, de professionnaliser l'artisanat minier.

L'instauration d'un dialogue permanent entre divers acteurs, requiert des organisations de la société locale informées et formées. L'approche méthodologique que vous avez développée au cours de vos travaux à savoir: comprendre, former et agir, va certainement nous aider à mettre en place des dispositifs d'échanges d'information entre pays au niveau régional et une capacité d'analyse stratégique et de prospective globale.

Nous sommes conscients qu'il revient aux Etat de faire en sorte que les retombées de l'exploitation des ressources minérales contribuent effectivement à la réalisation des objectifs de développement et doit s'inscrire dans la durée, dans une politique validée par les instances compétentes au niveau de nos Etats.

Sur ce, je lance officiellement le projet de renforcement des capacités pour améliorer les effets structurants du secteur des ressources minérales dans les pays de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC).

En même temps, je déclare clos les travaux de l'atelier de lancement dudit projet.

Je vous remercie pour votre aimable attention.